

# l'association **Le Jacot** Bièvre Valloire Mobilité

est un outil pour les acteurs sociaux afin de faciliter l'accès à l'insertion sociale et/ou professionnelle ainsi que le maintien en emploi des personnes rencontrant des difficultés de transport.

Ces services sont utilisés en complémentarité avec les transports existants (cars, trains, lignes scolaires, taxis, lignes spéciales...) et couvrent le Territoire Bièvre Valloire.

## 6 services sont à la disposition des usagers :

### 1 Une centrale d'informations

Elle fournit des renseignements concernant les transports vers toutes les destinations (Transisère): trajets, horaires, tarifs.  
**Ce service est ouvert à tout public.**



### 2 Le Transport Micro Collectif à la Demande

Un minibus de huit places effectue en complémentarité avec les services existants (cars, trains) le transport d'usagers pour les démarches d'insertion d'ordre professionnel et/ou social (emploi, formation, RDV pour un emploi, RDV services sociaux...).

- > Utilisation après accord d'un référent social.
- > 1,40 € par tranche de 12 km.



### 3 Un service de prêt cyclomoteurs

	Ressources mensuelles		
	- 500 €	De 500 € à 800 €	+ 800 €
Journée	2.60 €	5.20 €	10.40 €
Semaine	8.60 €	17.20 €	34.40 €
Mois	26 €	53 €	106 €

- > Utilisation après accord d'un référent social.
- > Chèque de caution de 200 €.



### 4 Un service de prêt vélos à assistance électrique

	Ressources mensuelles		
	- 500 €	De 500 € à 800 €	+ 800 €
Journée	2.60 €	5.20 €	10.40 €
Semaine	7 €	17.20 €	28 €
Mois	20 €	40 €	80 €



- > Utilisation après accord d'un référent social.
- > Chèque de caution de 200 €.
- > Ce service fonctionne de la même manière que le service de prêt cyclomoteurs.

### 5 Un service de prêt vélos

	Ressources mensuelles		
	- 500 €	De 500 € à 800 €	+ 800 €
Journée	1.50 €	2.50 €	5 €
Semaine	5 €	10 €	20 €
Mois	15 €	30 €	60 €



- > Utilisation après accord d'un référent social.
- > Chèque de caution de 75 €.
- > Ce service fonctionne de la même manière que le service de prêt cyclomoteurs.

### 6 Un service autopartage / location de voitures

Un parc de deux véhicules pour vos démarches ponctuelles.

- > Utilisation après accord d'un référent social.
- > Chèque de caution de 400 €.
- > Coût : 5 €/jour, 25 €/semaine dans la limite de 2 semaines maximum.
- > Kilométrage limité : 200 km/jour.



## Adhésion

pour les prêts des services **3** **4** **5** **6**

Jour : 0.20 € / Semaine : 0.80 € / Mois : 2 €



# Le Tacot

Bièvre Valloire Mobilité



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

**Le Tacot Bièvre Valloire Mobilité**

**Espace Social Marguerite Dalban**

**14 rue du Pont Neuf - 38980 VIRIVILLE**

**Tél : 04.74.54.12.12**

**Courriel : [letacotbvm@wanadoo.fr](mailto:letacotbvm@wanadoo.fr)**

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**isère**  
LE DÉPARTEMENT



**Auvergne  
Rhône-Alpes**  
Énergie Environnement



PEnd-AURA

...bigbang / 2017

# Le Tacot

Bièvre Valloire Mobilité

